

RAPPORT SPINETTA:

Quelles conséquences pour les agents de l'équipement ?



A De toutes les réformes subies par les cheminots et cheminotes ces
u dernières années, voilà certainement la plus violente, la plus destructrice,
i celle qui va mettre à mort ce qui reste de La SNCF, ou plutôt de « SNCF ». Qu'on ne s'y trompe pas, c'est la contre-réforme préférée des ennemis de
o notre SNCF, de ceux qui jalourent de voir une entreprise où l'humain est
u encore présent, où des élus du personnel, des membres CHSCT, des
r représentants d'organisations syndicales ont encore des moyens d'actions
d pour les intérêts collectifs et individuels de l'ensemble des agents.
' La réforme de ceux qui souhaitent venir se faire quelques millions de
h bénéfiques sur le dos des travailleurs du rail, quel que soit le logo de leurs
u vêtements de travail, pourvu que ce ne soit plus celui de



i Depuis la mise en place des conventions de gestion, nous avons
m l'impression que tout les 3 ans nous étions sur la sellette. Que notre emploi
a était menacé... Sur le principe, c'était vrai. Mais comme les régions ne
s pouvaient faire appel qu'à SNCF, plus de peur que de mal. Les requins de
s la finance ont trouvé la solution : **Elle s'appelle le Rapport Spinetta !**

Oui, si nous les laissons faire, demain nos emplois sont menacés ! Mais soyons plus précis :

C'est mon emploi qui est menacé !

C'est ton emploi qui est menacé !

Cela n'arrive pas qu'aux autres et pas que dans les autres pays,
 c'est chez nous qu'ils veulent le faire !

D Combien de temps et d'argent faut-il pour former un agent de la Voie ?
e Un agent Caténaire ? Un agent SE ? Un agent SM ? Un agent EALE ?
m Un TO ? Un DPX ? Un DUP ?... Combien de temps et d'argent faudra t-il
a demain pour qu'une entreprise qui remporterait un appel d'offre forme ses
i agents ? **Rien ! Pas une journée, pas un euro ! Elle aura son personnel**
n **déjà formé...** Et il veulent nous vendre cela comme une protection, comme
? un argument de vente à leur contre-réforme : « *votre contrat de travail sera repris à l'identique... ou presque* » ! Mais en fait, c'est juste un véritable cadeau aux entreprises privées qui frappent à la porte du ferroviaire depuis des années. Elles n'ont pas les moyens de former leur personnel, peu importe ! On va leur offrir du personnel déjà formé !

PERTE DU STATUT : ATTENTION DANGER !

La Fédération Force Ouvrière des Cheminots l'a déjà dit et écrit ! Mais répétons-le : le statut est le garant de la sécurité de nos métiers, de la sécurité des circulations et des usagers !

Le 26 janvier 1995 le vent souffle sur la ville de Toul, des travaux ont lieu à proximité d'une école. Une grue est présente sur le chantier.

Le grutier, salarié intérimaire, signale que la situation est dangereuse et qu'il faut mettre la grue en position de sécurité et arrêter les travaux. On lui ordonne de reprendre le travail...

A plusieurs reprises, ce salarié intérimaire tente de signaler à son chef de chantier les risques que font courir les intempéries.

On le menace de licenciement et de ne plus se voir accorder de missions dans la région s'il ne reprend pas le travail.

Et si ce salarié avait eu le statut du Cheminot ?

Est-ce que ce statut n'aurait pas été protecteur pour ce salarié intérimaire ?

Sous la menace, le grutier est contraint de remonter dans sa cabine. Résultat : sous l'effet d'une bourrasque, l'engin s'est effondré, emportant dans sa chute le troisième étage du bâtiment, où se trouvait une salle de classe, tuant six jeunes de 17 à 19 ans...

La Cour d'appel de Nancy a condamné cinq personnes, dont le grutier. Son pourvoi en cassation a été rejeté...



Et demain ? Est-ce qu'un salarié de droit privé ayant comme seule protection le Code du Travail sera en mesure de travailler en toute sécurité ? Même sous la pression d'une fin de chantier qui doit être rendue rapidement ?

Déjà, aujourd'hui, quelques écarts sont régulièrement constatés.

Demain, cette réforme va-t-elle améliorer cela ? Poser la question, c'est déjà y répondre. Entre sécurité et dividendes, les actionnaires auront vite fait le choix...

Quelle organisation syndicale digne de ce nom osera accompagner une telle réforme ?

UNITE de toutes les organisations syndicales autour de revendications claires :

NON AU RAPPORT SPINETTA !

**OUI A UN RETOUR DE LA
SNCF SOUS MONOPOLE
PUBLIC D'ETAT !**



**OUI AU STATUT DU
CHEMINOT ET
SON EXTENSION A TOUS !**